

## Reportage

## École à mi-temps, la pratique temporairement définitive?



Fortuné Nguema-Owone, proviseur du lycée Paul Indjendjet Gondjout.



Pamphile Toung Ndong, principal du C.E.S Léon Mba II.

L.R.A.

Libreville/Gabon

**Instituée pour résoudre un problème d'effectif pléthorique, l'école à double flux s'implante et perdure. De solution palliative, dans la perspective de nouvelles salles de classe, elle finira par être adoptée par tous les établissements secondaires publics, à Libreville principalement, pour résoudre le problème du trop plein d'élèves. Si la méthode présente des avantages, elle a aussi son lot d'inconvénients. Peut-elle devenir la norme à long terme du système éducatif national ?**

**SOSTHENE** Edoa est en classe de terminale B au lycée privé Vincent de Paul Nyonda de Nzeng-Ayong. Son emploi du temps prévoit des cours en matinée certains jours, et en après-midi des fois. Il se dit complètement désorienté : « Ce n'est pas facile d'apprendre. C'est la première année que je fais l'école avec ce genre d'horaires. Je trouve que c'est difficile de fonctionner ainsi, mais je suis obligé de m'adapter. »

Lionel Atsam est, lui, en classe de première S au lycée Nelson Mandela. Son emploi du temps est taillé sur mesure : « Lundi, j'ai cours de 9h à 18h, le mardi de 12h 30 à 16h, le mercredi de 9h à 18h, le jeudi de 9h à 16h. Le vendredi de 12h30 à 18h. C'est pénible, on commence tôt et on termine tard. Difficile de réviser parce qu'on rentre très fatigué certains jours. »

D'un côté, le turn-over (à Vincent de Paul Nyonda). De l'autre, l'école à mi-temps ou plutôt à double flux (Mandela), corrige Pamphile Toung Ndong, principal du Collège d'enseignement secondaire (C.E.S) Léon Mba II. Ce dernier système, qui nous intéresse, a été instauré durant l'année scolaire 2016-2017, par Jean Eyene Bekale, alors directeur général de l'Enseignement



Photo : L.R.A.

Le lycée Léon Mba, comme bien d'autres établissements secondaires, vit au rythme du double flux scolaire.

scolaire et normal.

« C'était une mesure d'optimisation des capacités d'accueil de nos établissements », soutient, en effet, M. Eyene Bekale. Tout était parti du constat que les salles de classe étaient inoccupées l'après-midi. Une situation qui a amené à dire qu'un autre flux d'élèves pouvait les occuper durant cette période de la journée, ce qui permettrait de doubler quasiment la capacité d'accueil des établissements.

**LE DOUBLE FLUX EN QUESTION\*** Le double flux consiste donc à fonctionner en deux temps. « C'est-à-dire que nous recevons des élèves en matinée d'un certain niveau, et puis ces mêmes classes nous servent pour recevoir d'autres niveaux l'après-midi. Ce système a été inspiré au regard de l'impossibilité pour le gouvernement d'insérer tous les élèves admis à l'entrée en 6e. En attendant la construction de nouvelles salles de classe dans les établissements secondaires de Libreville », explique M. Toung Ndong.

Des propos soutenus par Fortuné Nguema-Owone, proviseur du lycée Paul Indjendjet Gondjout : « Le double flux est un système de deux établissements conçu pour régler la question des effectifs pléthoriques. »

Pour pallier le déficit en terme de structures, il a été demandé aux établissements d'appliquer ce système.

Pour le CES Léon-Mba I, par exemple, le principal explique : « nous avons 34 salles de classe physiques, mais fonctionnons avec 43 salles pédagogiques. »

Ainsi, le matin, sont accueillies les classes de niveaux 6e, 5e et 3e, et l'après-midi, 16 classes de 4e qui ne peuvent pas rentrer dans le module du matin. Les élèves de ces classes commencent, pour la plupart, entre 11h 30 et 13h 30 pour s'arrêter à 17h15.

Au lycée Paul Indjendjet Gondjout, les cours commencent à 7h 30 et se terminent à 13h 30 pour le premier groupe, et de 13h 45 ou 14h à 17h45 pour les niveaux du soir.

**LES AVANTAGES\*** Ce système présente nombre d'avantages, reconnaissent les deux chefs d'établissement. « La capacité d'accueil des élèves de 6e augmente. Et c'est d'ailleurs l'avantage le plus important et même l'objectif du système », relève Pamphile Toung Ndong. Qui souligne aussi les difficultés de transport minimisées pour les élèves de l'après-midi : « Ils ont tout le temps d'organiser leur transport, parce qu'ils se déplacent à des

heures qui ne sont pas de pointe. Bien utilisé, le double flux réduit le taux d'absentéisme et les retards. »

Pour M. Nguema-Owone, le mérite du double flux réside en ce que l'on n'a plus d'effectifs pléthoriques : « Plus des classes de 80, 100 élèves, comme cela se passait. Vous avez, en outre, la possibilité d'élargir les divisions pédagogiques, afin de réduire le nombre d'élèves. À quoi il faut ajouter un établissement clairsemé et, donc, plus facile à gérer, car avec moins d'élèves. »

**LES CONTRAINTES DU SYSTÈME\*** Tout naturellement, il y a des inconvé-

nients à ce système. Au niveau de l'administration, cela use le personnel administratif, reconnaît M. Toung Ndong : « Nous sommes là de 7h à 18h 30, vu que nous sommes obligés d'attendre que le dernier élève sorte de l'établissement. Cela demande, par ailleurs, un personnel important. »

Sauf qu'il y a, actuellement, un gros déficit en personnel enseignant, alors que le double flux implique de revoir à la hausse les emplois du temps. Le volume horaire est, par ailleurs, très important aussi avec un personnel ne correspon-

dant pas à cette exigence. Ce qui entraîne qu'il puisse y avoir des classes qui n'ont pas tous les enseignants.

« Autre inconvénient, note encore Toung Ndong, vous ne fonctionnez pas avec un maximum horaire. Vous voyez qu'entre 13h 30 et 17h 30, c'est à peine 4 heures de cours. Or, en temps normal, les enfants doivent avoir 6 h de leçons. Ceux du matin en bénéficient, mais pas ceux du soir. »

Le proviseur du lycée Paul Indjendjet Gondjout estime également qu'il n'y a pas de double flux sans inconvénients : « Pour réduire la pléthore d'élèves, vous êtes obligés d'augmenter le nombre de classes. Ce qui suppose revoir à la hausse le volume horaire des enseignants. C'est aussi chercher à avoir un nombre d'enseignants suffisants. L'autre inconvénient, c'est que cela oblige le personnel administratif et le proviseur que je suis à être ici de 6h à 18h, voire 20h. Parce que je dois voir arriver le premier élève et celui qui sort le dernier. »

Il est toutefois important de souligner que le système du double flux n'est pas obligatoire. Certains établissements travaillent pour en sortir, mais à la condition de baisser les effectifs.

## Et aussi...

## Le double flux : une institutionnalisation progressive ?

L.R.A.

Libreville/Gabon

**LES** deux chefs d'établissement rencontrés dans le cadre de cet article notent, comme inconvénients au double flux, l'augmentation du volume horaire. Ce qui implique d'avoir un nombre d'enseignants conséquents. Et si Jean Eyene Bekale, ancien directeur général de l'Enseigne-

ment scolaire et normal, à qui l'on doit l'initiative de ce système, soutient qu'un recrutement direct exceptionnel d'enseignants fut fait en 2016, ladite mesure exceptionnelle ne semble pas avoir comblé le gap, tant le même phénomène de déficit d'enseignants persiste.

Et le système du double flux aussi. Faut-il donc croire que de provisoire, ce système soit en passe de devenir définitif ?

De toutes les façons, d'au-

cuns pensent que la mesure n'est pas incompatible avec d'autres dispositifs permettant d'augmenter la capacité d'accueil. À preuve, argumentent-ils, plusieurs établissements privés ont des cours matin et soir. Que gagne-t-on à laisser des salles de classe et des établissements entiers vides l'après-midi ? Est-ce bien raisonnable ? Autant de questions qu'ils soumettent à l'appréciation de tous.